



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

paiement des pensions

Question écrite n° 76149

Texte de la question

M. Guy Teissier souhaite attirer l'attention de M. le ministre de l'économie, des finances et de l'industrie sur les difficultés que rencontrent les anciens salariés de la Société marseillaise de crédit (SMC) pour obtenir le paiement des arrérages de retraite qui leur sont dus. Or il semblerait que cette société ait reçu en 1998 une dotation de l'Etat afin justement d'apurer son passif social. A ce jour les pensionnés de la banque n'ont toujours rien reçu et estiment que la Société marseillaise de crédit a détourné cette dotation de son objectif initial. En conséquence, il lui demande de bien vouloir lui indiquer les mesures qu'il serait en mesure de prendre afin que les retraités de la SMC perçoivent enfin les sommes qui leur sont dues.

Données clés

Auteur : [M. Guy Teissier](#)

Circonscription : Bouches-du-Rhône (6^e circonscription) - Démocratie libérale et indépendants

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 76149

Rubrique : Retraites : régime général

Ministère interrogé : économie

Ministère attributaire : économie

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 17 juin 2002, page 2526